

Organisée par la mairie pour la troisième année consécu-

tive, **la Petite fête du**

Lac s'est tenue le samedi 14 septembre.

Malgré un temps très pluvieux, les animations sportives ont pu être maintenues, réunissant enfants et adultes venus partager un moment convivial dans la bonne humeur.

Le forum des associations a également attiré des visiteurs curieux de découvrir la richesse du tissu associatif local. Enfin, un point restauration était présent pour réchauffer et régaler les participants.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette journée, notamment aux associations sportives.



INSCRIPTION

Nom:

Prénom:

Date de naissance :

Adresse:

Tel:

* REPAS
65 et+
Nombre de pers

Nombre de personnes assistant au repas :



*COLIS

Pour les + de 75 ans Colis à retirer en mairie

Nombre de personnes pour le colis :

REPAS DES AINES

JANVIER

(18)

12h
SALLE
POLYVALENT
avenue des marronniers

Toute personne âgée de de + 65 ans et résidant à l'année à Neuvic

est invitée à s'inscrire en mairie pour le repas Pour les personnes de + de 75 ans ne participant pas au repas

un colis sera offert sur inscription

Pour vous inscrire: Coupon à retourner rempli en mairie avant le 3 janvier 2026 soit sur place / soit par courrier à Mairie de Neuvic Place de l'Hôtel de Ville 19160 Neuvic ou par téléphone au 05 55 95 80 16

Cette information tient lieu d'invitation.



Lettre d'informations municipales

Automne 2025





















Votre été à Neuvic

















Mairie de Neuvic - Place de l'Hôtel de Ville - 19160 Neuvic



Nos écoles élémentaire et maternelle

A l'école élémentaire, durant l'été de nombreux aménagements ont été réalisés.

Chaque classe a été repeinte à la couleur choisie par l'enseignante qui

La classe de CP-CE1 s'est installée au rez-de chaussée, libérant ainsi une salle qui accueille dorénavant les arts visuels.

Dans le hall du rez-de chaussée, un espace dessin est à la disposition des élèves pendant les récréations.

Cette rentrée l'école élémentaire accueille 80 élèves : 21 CP / 21 CE1-CE2 / 19 CM1 / 19 CM2



A l'école maternelle, le parking des visiteurs a été retracé et un chalet permettant de ranger les vélos des élèves sera installé très prochainement.

Cette rentrée l'école maternelle accueille : **31 élèves** répartis en deux classes (toute petite et petite sections; moyenne et grande sections).

















Travaux au Club House et à la Salle omnisports

Le Club house accueillera très prochainement les associations sportives dans un local entièrement rénové.



A la salle omnisports, la charpente a été consolidée avec de nouvelles poutres et le plafond a été entièrement remplacé.

Les travaux sur la couverture ont débuté miseptembre avec la dépose complète et la pose des panneaux photovoltaïque. Le remplacement du bardage ancien est en cours.





Aménagement du marché du mercredi

Ces derniers mois, la commune a engagé une concertation avec les exposants du marché afin de le rendre plus accessible et de préciser le **règlement** existant. Celui-ci définit l'enregistrement préalable des exposants en mairie, la périodicité de l'installation, la longueur des bancs ainsi que l'attribution de places numérotées. Chaque mercredi matin, le placier et le régisseur sont présents pour accueillir et accompagner les commerçants, dans un souci de clarté et de bonne entente.

Le plan de circulation a également évolué : il permet désormais un cheminement plus fluide et une meilleure accessibilité pour les visiteurs. L'objectif reste le même : offrir un marché agréable, où la cohérence et la diversité des produits proposés sont préservées.

Cet été, le marché du mercredi a attiré plus de 25 exposants et a été très fréquenté, aussi bien par les Neuvicois que par les visiteurs. Un **bel élan** qui confirme l'importance de ce rendez-vous convivial dans la vie locale.







Café de la Gare

La démolition du Café de la Gare a débuté. La circulation est modifiée durant les travaux :

une déviation est mise en place pendant deux mois pour accéder à la rue du Petit Paris.

Un aménagement paysager est prévu sur le site, en conservant une partie des murs du Café afin de préserver la mémoire du lieu.

Les pierres récupérables seront réemployées sur le site ou ailleurs dans la commune. Les matériaux amiantés de toiture ne seront pas repris. Les autres matériaux susceptibles d'être récupérés feront l'objet d'une communication spécifique.





Les travaux de l'aire de jeux, impasse de la Fontaine du Berger, touchent à leur fin.

